

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école institutionnelle Saint-Félix/Saint-Dominique
tenue à Saint-Félix, le mercredi 23 septembre 2009 à 19 h 00
au gymnase de l'école située au 11, rue de l'Église

SONT PRÉSENTS:

M^{me} Isabelle Payette
M^{me} Johanne Auger
M^{me} Mélanie Chabot
M^{me} Valérie Fréchette
M^{me} Johanne Noël
M^{me} Josiane Ferron
M^{me} Hélène Pelletier
M^{me} Hélène St-Laurent

M. Michel Picard, directeur

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M. Michel Picard préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

M. Michel Picard agit à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Isabelle Payette,

QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
2008-09-17**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Mélanie Chabot,

QUE le procès-verbal de la réunion du
17 septembre 2008 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. BUTS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

M. Michel Picard explique les buts de l'assemblée générale aux personnes présentes.

**5. RAPPORT ANNUEL
2008-2009**

M. Michel Picard fait lecture du rapport annuel 2008-2009.

ADOPTÉE.

**6. INFORMATION SUR LA
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M. Michel Picard explique que l'assemblée doit procéder à l'élection de deux parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement, soit ceux de M^{mes} Sandra Savard et Caroline Doyon.

Il explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

**7. ÉLECTION DE DEUX
PARENTS AU C.E.**

M^{mes} Mélanie Chabot et Kathy Fortier soumettent leur candidature pour les 2 postes disponibles.

M^{me} Johanne Auger, propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M^{mes} Mélanie Chabot et Kathy Fortier sont élues au conseil d'établissement.

**8. ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT ET D'UN
SUBSTITUT AU COMITÉ
DE PARENTS**

M^{me} Mélanie Chabot soumet sa candidature et est élue comme représentante au Comité de parents.

M^{me} Johanne Auger soumet sa candidature et est nommée substitut à la représentante au Comité de parents.

**9. ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS**

M. Michel Picard explique le rôle de l'O.P.P. à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
M^{me} Hélène Pelletier,

QU'un organisme de participation des parents soit formé pour l'année 2009-2010 et composé des membres suivants:

Hélène Pelletier, personne responsable
Richard Michaud
Isabelle Payette
Mélanie Chabot

Valérie Fréchette

ADOPTÉE.

**10. QUESTIONS
DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

**11. CLÔTURE DE LA
RÉUNION**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Isabelle Payette,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 37.

Le secrétaire,

Michel Picard